

# LES FORMATIONS EN SANTÉ

Marine Guillon, Sylvie Le Rétif, Annabelle Yon  
(ORS-CREAI Normandie)

ORS-CREAI Normandie

## NOTE RESSOURCES /



La collection « Note ressources » proposée par l'ORS-CREAI Normandie a pour objectif de documenter les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social, sur une thématique donnée.

Chacune de ces notes est structurée selon une base commune. Elle est introduite par une présentation du cadre législatif propre à la thématique traitée. Elle présente les principaux acteurs, dispositifs et compétences qui relèvent de cette thématique, et développe les principaux enseignements à partager. Elle peut être complétée par le témoignage d'un acteur ressource, puis elle propose enfin des pistes de travail ou d'approfondissement, ainsi qu'une bibliographie sélective.

### SOMMAIRE /

Préambule	1
L'état de santé des normands	2
Le cadre juridique des formations en santé	3
Les formations en santé et les effectifs étudiants (année scolaire 2022-2023)	5
Initiatives territoriales visant l'attractivité des métiers en Normandie	8
La parole d'un acteur	9
Les pistes de travail	10
Bibliographie	11

### ► PRÉAMBULE

#### OBJET ET CONTEXTE DE LA NOTE / les enjeux de santé publique en région

L'attractivité des métiers du soin, leur organisation mais également les formations en santé sont des enjeux majeurs pour les territoires. En effet, de nombreuses études montrent que l'organisation territoriale des formations a un fort impact sur la répartition des professionnels en exercice. Des réformes de ses formations ont été entreprises et tentent de concilier les attentes des professionnels, des étudiants, des formateurs et plus globalement celles du système de soins et de ses usagers.

Dans un contexte de démographie médicale régionale fortement déficitaire et d'un état de santé de la population normande dégradé, ce nouveau numéro de la collection Notes Ressources a pour objectif de faire le point sur

l'organisation des formations en santé en région. Après avoir rappelé les principaux faits marquants en matière d'état de santé des Normands, cette note présente le cadre juridique des formations en santé et fait le point sur l'offre en région. Des initiatives territoriales visant l'attractivité des métiers en Normandie sont également décrites et des ressources bibliographiques sont mises à votre disposition. Le Professeur Emmanuel Touzé, doyen de l'UFR de santé de l'université de Caen et responsable du comité régional de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) apporte enfin son éclairage sur les enjeux associés à ces formations en santé.



Association  
ORS-CREAI  
Normandie

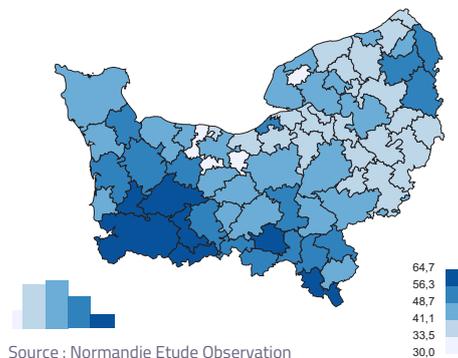
## NOTE RESSOURCES /

## Un contexte démographique et socio-économique très contrasté

La Normandie avec ses 3 325 032 habitants au dernier recensement de la population, est la 10<sup>ème</sup> région la plus peuplée de métropole. Elle présente une répartition inégale de sa population au sein de son territoire avec la présence de trois pôles principaux de concentration de la population (Rouen, Le Havre et Caen). Comme au plan national, le vieillissement de sa population se poursuit et reste particulièrement marqué dans les départements de l'Orne et de la Manche.

D'un point de vue social, la région présente une situation plus dégradée qu'au plan national et particulièrement dans les départements de la Seine-Maritime, de l'Orne et de l'Eure (notamment en terme de chômage). Les populations les plus défavorisées se situent en majorité en zones urbaines et dans certaines zones plus rurales dans l'Orne, la Manche et le Nord Est de la Seine-Maritime.

### Indice de grand vieillissement en 2019



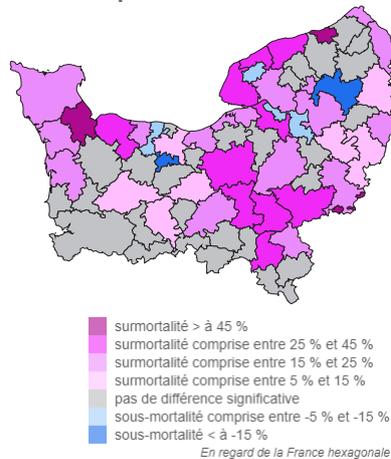
## Une situation sanitaire régionale dégradée

Selon le dernier rapport du ministère de la santé et de la prévention, l'état de santé de la population en France présente une évolution contrastée parcourue par de fortes inégalités. Si les espérances de vie à la naissance et à 65 ans continuent de croître, malgré une baisse conjoncturelle en 2020 du fait de l'épidémie de Covid-19, les inégalités d'espérance de vie observées entre les plus modestes et les plus aisés persistent et des disparités territoriales sont notées.

Ainsi certaines régions de France présentent une espérance de vie à la naissance bien

en deçà de celle observée en moyenne au plan national. La Normandie est l'une de ces régions avec une espérance de vie à la naissance en 2020 de 78,0 ans chez les hommes de 84,5 ans chez les femmes contre respectivement 79,2 ans et 85,2 ans en France métropolitaine. Cette plus faible espérance de vie est due à une surmortalité générale et prématurée particulièrement forte chez les hommes comme chez les femmes (liée aux cancers, aux maladies de l'appareil circulatoire et aux suicides). De nouveau des disparités territoriales sont observées au sein de la région avec des situations parfois très contrastées selon les échelons géographiques considérés (cf. carte ci-dessous). Ces disparités sont le reflet d'inégalités sociales de santé marquées. Les populations précaires présentent en effet un plus faible recours aux soins et aux droits en général, des comportements à risque plus marqués et avec des modalités de sortie de ces comportements différentes. Il est important de noter que ces inégalités de santé se perçoivent d'ailleurs dès le plus jeune âge.

### Différentiel de mortalité prématurée (avant 65 ans) par EPCI (2011-2017)



Source : Normandie Etude Observation

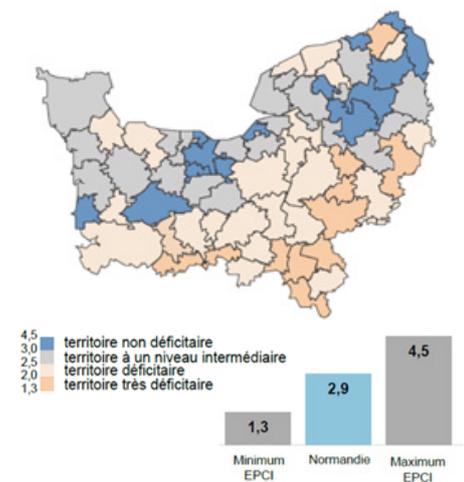
## De faibles densités médicales et un vieillissement des professionnels de santé

La Normandie présente une offre de soins de proximité déficiente avec de faibles densités médicales constatées et ce, quel que soit le professionnel considéré. Plus précisément, la densité de médecins généralistes, premier maillon médical auprès de la population, est de 77 professionnels libéraux ou mixtes pour

100 000 habitants de Normandie en 2022 contre 84 en France métropolitaine. Cette densité est particulièrement faible dans les départements de l'Eure et de l'Orne (respectivement 57 et 68 professionnels pour 100 000 habitants).

Les densités d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes et de chirurgiens-dentistes sont également largement inférieures à celles observées au plan national. Ainsi, en 2020, 154 infirmiers pour 100 000 habitants sont recensés en région contre 191 en France métropolitaine. Aussi, 65 masseurs-kinésithérapeutes et 37 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants sont comptabilisés en Normandie contre respectivement 105 et 55 professionnels au plan national.

### Accessibilité potentielle localisée\* aux médecins généralistes en 2020 (consultations par an et par habitant)



Certains territoires normands cumulent ainsi les difficultés avec des densités de professionnels de premiers recours inférieures au plan national, une part importante de professionnels âgés et des difficultés d'attractivité du territoire. Ainsi l'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes s'échelonne de 1,3 consultations par an et par habitant dans les EPCI les plus déficitaires à 4,5 dans les territoires les mieux dotés.

Cernant les soins de spécialités, la région est sous-dotée avec une densité de médecins spécialistes libéraux ou mixtes de 62 professionnels pour 100 000 habitants contre 84 en France métropolitaine. Les territoires de l'Eure et de l'Orne sont également particulièrement concernés.

# LE CADRE JURIDIQUE DES FORMATIONS EN SANTÉ

*Les professions de santé sont définies par le code de la santé publique : elles comprennent les professions médicales (médecin, chirurgien-dentiste ou odontologiste, sage-femme), les professions de la pharmacie et les auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.*

*Au regard de l'évolution des besoins de santé et des crises successives du système de santé, différents programmes nationaux ont été élaborés, parmi lesquels « Ma Santé 2022 » en 2018 et le « Ségur de la santé » en 2020.*

## Référence à la stratégie « Ma santé 2022 » pour apporter des réponses globales aux défis auxquels est confronté le système de santé français : la réforme des études médicales

« Ma Santé 2022 » a pour enjeu de rassembler les soignants en ville et à l'hôpital autour de projets de santé adaptés aux besoins des usagers dans les territoires. Cette stratégie vise à décloisonner le financement, l'organisation des soins et les exercices professionnels ainsi que les formations.

L'un des engagements conduit à l'adaptation des métiers et des formations aux enjeux de la santé de demain. L'ambition est portée sur l'attractivité des métiers pour l'ensemble des professionnels de santé, quels que soient leur lieu ou mode d'exercice pour mieux préparer les futurs soignants au système de santé de demain.

« Ma santé 2022 » réforme les études en santé en quelques mesures pour recruter des étudiants de profils divers et leur permettre de s'orienter progressivement vers un métier, par :

- La suppression du numerus clausus et la refonte du premier cycle des études en santé,
- La réforme du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales et la suppression de l'Epreuve Classante Nationale (ECN),
- L'abrogation du concours d'entrée en institut de formation en soins infirmiers (IFSI) dans le cadre de l'intégration dans ParcoursSup,
- Le déploiement du service sanitaire mis en place depuis la rentrée 2018.

[Pour en savoir plus...](#)

## Référence aux conclusions du Ségur de la santé

En 2020, le Ségur de la santé visait à transformer le système de santé à l'écoute des professionnels, des usagers et des territoires autour de 4 piliers :

- Pilier n° 1 « Transformer les métiers, et revaloriser ceux qui soignent »,
- Pilier n° 2 « Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins »,
- Pilier n° 3 « Simplifier les organisations et le quotidien des équipes de santé pour qu'ils se consacrent en priorité à leurs patients »,
- Pilier n° 4 « Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers ».

Plus précisément, ces conclusions comportent 2 mesures qui portent sur les formations en santé :

### « Une augmentation du nombre de professionnels paramédicaux formés pour mieux prendre en charge les patients » :

Cette mesure permet une extension des capacités de la formation des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) comprise entre 5% et 10% offertes sur Parcoursup et une augmentation progressive des effectifs d'aides-soignants en doublant les entrées en formation d'ici 2025.

### « Une accélération du déploiement des infirmiers en pratique avancée (IPA) » :

Le déploiement des IPA consiste à renforcer le rôle de premier recours des infirmiers en pratique avancée avec des consultations directes pour les patients et un élargissement de leur périmètre d'action. Il s'agit également de simplifier l'accès à la formation et au métier d'IPA et d'augmenter le nombre de places de formation, soit un objectif de 3 000 IPA en 2022, puis 5 000 en 2024.

[Pour en savoir plus...](#)

### \* Note méthodologique : Accessibilité potentielle localisée

En s'inspirant de la méthodologie développée par la Drees, l'ARS Normandie a calculé pour les EPCI normands, à partir des résultats par communes, les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée (APL) de 2020 pour les médecins généralistes. L'APL a été développée par la Drees et l'Irdes pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à l'échelon communal. L'indicateur est calculé en nombre de consultations/visites accessibles par habitant standardisé. C'est-à-dire que l'indicateur rend comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents : il n'y a donc pas lieu de tenir compte de ces différences. Il permet ainsi de mettre en évidence des disparités d'offre de soins. Cet indicateur tient compte de la distance d'accès au cabinet le plus proche, la densité par bassin de vie ou département mais s'appuie aussi sur le niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. Il mobilise pour cela les données de l'assurance-maladie (SNIIR-AM) ainsi que les données de population de l'Insee.

### Pour en savoir plus...

Sur l'état de santé des Normands, vous pouvez consulter les ressources disponibles sur le site internet de l'ORS-CREAI Normandie :

<http://orscreainormandie.org/pole-sante-ors-2/>

<http://orscreainormandie.org/donnees-socio-demographiques-sanitaires-et-doffre-de-soins-par-epci/>

# LE CADRE JURIDIQUE DES FORMATIONS EN SANTÉ

## En Région

L'offre de formations en santé se structure en 2 pôles :

- Les formations aux professions médicales, odontologistes et de la pharmacie, dispensées par les UFR (Unités de formation et de Recherche) Santé au sein des universités de Caen et de Rouen,
- Les formations maïeutiques et les formations paramédicales, dispensées au sein d'instituts de formation répartis sur toute la région.

## Rôle et missions de l'Agence Régionale de Santé sur le champ des formations médicales

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a pour missions de piloter et mettre en œuvre la politique de santé dans la région, d'améliorer la santé des Normands et de garantir l'efficacité du système de santé. Elle supervise les dispositifs en matière de formations, de conditions d'exercice et d'attractivité des professions médicales et non médicales.

Cette politique régionale en faveur des formations médicales se décline à travers le Schéma Régional de Santé (SRS) 2018-2023 issu du Projet Régional de la Santé de Normandie. La formation constitue un enjeu majeur pour garantir le maintien et l'amélioration des compétences et pratiques professionnelles en fonction de l'évolution des besoins de la population. Un des objectifs du SRS vise à « assurer la formation des professionnels en cohérence avec les besoins de santé des usagers » (objectif n° 22) se déclinant en actions :

- Adapter les flux de formation des professionnels de santé au regard des besoins sociaux,
- Favoriser le déploiement du développement professionnel continu (DPC) au regard des besoins,
- Accompagner la mise en œuvre des formations et des missions liées aux pratiques avancées des professionnels de santé.

[Pour en savoir plus...](#)

## Formations en maïeutique et formations paramédicales : « Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS 2018-2022) »

La loi du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a confié aux Régions des compétences en matière de formations sanitaires et sociales (FSS), notamment :

- **La carte des formations sanitaires et sociales de la Région** : en précisant le volume de formations par profession et la répartition sur le territoire par un arrêté réglementaire délivré par le Président de Région, après avis de l'ARS ou de la DREETS,
- **L'organisation et le financement des instituts de formations,**
- **Le financement des aides aux étudiants** en proposant des bourses régionales d'étude (en prenant en compte la nature, le niveau et les conditions d'attribution).

Par ailleurs, la Région définit la politique de formation du secteur sanitaire, social et médico-social et élabore avec les acteurs concernés le **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRSS) 2018-2022**. Ce schéma apporte les orientations régionales pour répondre aux besoins en emploi et en compétences des employeurs ainsi que les besoins des territoires et des populations. Il se compose de 4 axes :

- Une structuration de la carte des formations s'appuyant sur la connaissance des besoins des territoires et des employeurs,
- Une valorisation des métiers et des formations du sanitaire et social pour améliorer l'attractivité,
- Un outil de formation souple et performant pour s'adapter en permanence aux évolutions des contextes,
- Un accompagnement des publics pour faciliter leur parcours (ex : formations de masseur kinésithérapeute).

[Pour en savoir plus...](#)

## Zoom sur les travaux et missions de l'ONDPS

L'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) créé en 2003, auprès du ministre chargé de la santé, est une instance de promotion, de synthèse et de diffusion des connaissances relatives à la démographie et à la formation des professions de santé. L'ONDPS s'appuie d'un conseil d'orientation et des comités régionaux. Cet observatoire a pour rôles de :

- Rassembler les données harmonisées alimentant les analyses régionales et nationales relatives à la démographie des professionnels de santé, à leur implantation sur le territoire, à leurs modes d'exercice, notamment pluri-professionnel, et à l'accès aux soins.
- Proposer aux ministères le nombre et la répartition des effectifs de professionnels de santé à former par formation et par spécialité, ainsi qu'à l'échelle régionale ou en subdivision.
- Produire des travaux d'observation, d'études et de prospective à l'échelle régionale.
- Promouvoir les initiatives et les études visant à améliorer la connaissance des conditions d'exercice des professionnels, de l'évolution des métiers et de la réponse aux besoins de santé de la population.

[Pour en savoir plus...](#)

Dernières publications de l'ONDPS :

« [La démographie des chirurgiens-dentistes : état des lieux et perspectives](#) » (Novembre 2021).

« [La sage-femme, le généraliste et le gynécologue : les enjeux des relations entre des métiers en tension](#) » (Mai 2021)

# LES FORMATIONS EN SANTÉ ET LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS EN NORMANDIE

## Les formations médicales en Normandie

La réforme des études en santé (« Ma santé 2022 ») remplace le *numerus clausus* (qui limitait le nombre d'étudiants en MMOP - Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) par des objectifs nationaux de professionnels (ONP) à former, déclinés dans chaque région après concertation.

En Normandie, l'objectif d'admissions en 2<sup>ème</sup> cycle (*numerus apertus*) a été fixé toutes formations confondues à 4 022 étudiants à admettre sur la période 2021-2025. Ce scénario conduirait à une augmentation de +12,5 % par rapport à l'ancien *numerus clausus*.

## Etudiants inscrits en LAS / Année universitaire 2022-2023

### Université de Caen

LAS Option Santé	L1	L2+L3	L1+L2+L3
LAS Sciences pour la santé	253	51	304
LAS STAPS	149	41	190
LAS Droit	113	11	124
LAS Sciences de la Vie	77	26	103
LAS Psychologie	79	15	94
LAS Maths	40	7	47
LAS Chimie	42	4	46
LAS Economie	36	7	43
LAS Informatique	20	7	27
LAS Physique	23	3	26
<b>Total</b>	<b>832</b>	<b>172</b>	<b>1 004</b>

### Université de Rouen

LAS Option Santé	L1	L2	L3	L1+L2+L3
LAS Biologie, Géosciences et Environnement	61			61
LAS Chimie	36	14	2	52
LAS Humanités	30	6	3	39
LAS Lettres	28	4	4	36
LAS Physique, Mécanique, Physique-Chimie	26	2	2	30
LAS Psychologie	34	35	4	73
LAS Sciences de la Vie	27	35	5	67
LAS Sciences pour la Santé		37	23	60
LAS STAPS	27	10	1	38
Premier Cycle des Etudes d'Ingénieur	24	6		30
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>149</b>	<b>44</b>	<b>486</b>

### Université du Havre

LAS Option Santé	L1	L2	L3	L1+L2+L3
LAS Chimie Sciences de la Vie	41			41
LAS Economie-Gestion	14	4		18
LAS Sciences de la Vie		7	1	8
LAS Chimie		3		3
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>70</b>

## Zoom sur l'organisation PASS / LAS

Plusieurs parcours d'accès aux formations en santé :

- **PASS** : le **Parcours d'Accès Spécifique Santé** est une formation d'une année post-baccalauréat, qui s'articule autour d'une « majeure santé » et d'une « mineure hors santé » (droit ou lettres par exemple). L'étudiant doit valider 60 ECTS de ce parcours pour pouvoir candidater dans la filière santé qui l'intéresse (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, MMOP), un redoublement PASS n'est pas possible.

- **LAS** : la **Licence Accès Santé** est une formation universitaire préparant à l'obtention d'une licence dans une discipline (dite « majeure ») telle que économie, psychologie, STAPS, chimie... et d'une « mineure santé ». L'étudiant doit valider 60 crédits ECTS de sa 1<sup>ère</sup> année (dont au moins 10 en mineure santé) pour pouvoir candidater dans la filière santé qui l'intéresse (MPOM), ou choisir de candidater en 2<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup> année de LAS.

- les formations paramédicales : un étudiant inscrit dans une formation conduisant à un titre ou un diplôme d'Etat d'auxiliaire médical de 3 années minimum, peut aussi candidater aux épreuves de sélection de la filière MMOP (s'il a validé 10 ECTS santé (comme en LAS).

### Pour en savoir plus...

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-parcours-d-acces-specifique-sante-pass-et-la-licence-acces-sante-las-50951>

<https://www.parcoursup.fr/documentspdf/Lesmodalitesdacesauxetudesdesante.pdf>

## Etudiants inscrits en PASS / Année universitaire 2022-2023

### Université de Rouen

	PASS
<b>Campus Martainville :</b>	<b>493</b>
Option Sciences de Données en Santé	147
Option Sciences et Techniques	147
Option Sciences Humaines et Sociales	199
<b>Campus Le Havre :</b>	<b>121</b>
Option Chimie-Sciences de la Vie	81
Option Economie et Gestion	40
<b>Total</b>	<b>614</b>

## Etudiants en Santé / Année universitaire 2022-2023

### Université de Caen

	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	Total
Médecine	512	777	1 363	2 652
Nature et Vie		113	21	134
Odontologie	32			32
Pharmacie	181	276	280	737
Pluri-santé		38	6	44
<b>Total</b>	<b>725</b>	<b>1 204</b>	<b>1 670</b>	<b>3 599</b>

### Université de Rouen

	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle	Autre*	Total
Maïeutique	51	63			114
Médecine	531	756	1 278	89	2 654
Odontologie	15				15
Pharmacie	178	224	212		614
<b>Total</b>	<b>775</b>	<b>1 043</b>	<b>1 490</b>	<b>89</b>	<b>3 397</b>

\* Autres : formations complémentaires (DESC, DFMS, DFMSA)

# LES FORMATIONS EN SANTÉ ET LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS EN NORMANDIE

## Les formations maïeutiques et formations paramédicales

La carte des formations sanitaires et sociales définie par la Région Normandie permet de présenter le détail de l'offre régionale de formations maïeutique et paramédicales (formations sanctionnées par un diplôme d'état) pour l'année 2022.

Ainsi, les capacités totales d'accueil autorisées en 1<sup>ère</sup> année sur les formations maïeutiques et paramédicales s'établissent à 4 460 places, réparties sur l'ensemble du territoire régional.

Parmi les 15 spécialités préparées, les formations d'infirmier et d'aide-soignant sont celles qui offrent le plus de places (environ 1 700 places chacune à la rentrée 2022), au sein des Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et des Instituts de formation des aides-soignants (IFAS) répartis sur tout le territoire. Les formations d'ambulancier, masseur-kinésithérapeute, auxiliaire de puériculture et ergothérapeutes offrent entre 100 et 216 places. Les autres spécialités proposent entre 20 places (pédicure-podologue) et 60 places (psychomotricien), tandis que 85 places sont dédiées à la formation de cadre de santé.

Notons que l'école d'audioprothésiste, qui propose 50 places en 2022, a ouvert en septembre 2019, sur le site de l'hôpital La Musse (Eure). En revanche, la région n'autorise pas de formation de préparateur en pharmacie hospitalière, ni de technicien de laboratoire médical.

Suite au Ségur de la santé, plus particulièrement concernant l'axe visant à renforcer le nombre de professionnels paramédicaux formés, ce sont 746 places de formation supplémentaires qui ont été financées en Région (16 000 places au plan national), notamment sur les formations d'infirmier, d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social (domaine des formations sociales). Le nombre de places de formation a ainsi progressé de 14% sur 3 ans (2019-2022) concernant la spécialité Infirmier et de 31 % concernant les aides-soignants.

### Offre de formations maïeutique et paramédicales en 2022

Discipline	Nbre de places financées	Lieux de formation
Ambulancier .....	216 places	7 sites de formation
Aide-soignant .....	1 700 places	32 IFAS
Auxiliaire de puériculture .....	125 places	5 IFAP
Psychomotricien .....	60 places	2 sites de formation
Infirmier .....	1 734 places	17 IFSI
Ergothérapeute .....	101 places	3 sites de formation
Audioprothésiste .....	50 places	1 site de formation
Infirmier puériculteur .....	47 places	2 sites de formation
Infirmier de bloc opératoire .....	45 places	2 sites de formation
Manipulateur en électroradiologie médicale .....	28 places	1 site de formation
Pédicure-podologue .....	20 places	1 site de formation
Masseur-kinésithérapeute .....	201 places	3 sites de formation
Cadre de santé .....	85 places	2 sites de formation
Infirmier anesthésiste .....	34 places	2 sites de formation
Sage-femme (maïeutique).....	52 places	2 sites de formation

Formations de niveau : **3** CAP,BEP **4** Bac **5** Bac+2 **6** Bac+3/4 **7** Bac+5

Source : Schéma régional des formations sanitaires et sociales

### Info sur l'universitarisation des formations en santé

La qualité de la formation des professionnels de santé, leur adaptation aux évolutions épidémiologiques, aux souhaits d'être soigné davantage en ambulatoire et à l'exigence d'une meilleure prévention, suppose les évolutions suivantes :

- renforcer les compétences nécessaires à l'exercice interprofessionnel,
- développer la recherche dans tous les domaines (et notamment la maïeutique, les soins infirmiers et la réadaptation),
- permettre aux étudiants en santé d'avoir accès à toutes les dimensions de la vie étudiante et exercer pleinement leurs droits.

Ces évolutions ont conduit à la mise en œuvre d'un processus d'universitarisation, qui englobe un ensemble de transformations en profondeur des formations paramédicales et maïeutiques. Ce processus est engagé depuis plusieurs années et se poursuit.

#### Pour en savoir plus...

[Dossier de presse, L'universitarisation des formations en santé - Mercredi 14 mars 2018](#)

### Guide de la santé en Normandie

L'Agence régionale de l'orientation et des métiers vient de publier un guide de la santé en Normandie.

Conçu avec la direction régionale de la formation tout au long de la vie de la Région Normandie, ce guide a pour objectif de faciliter l'orientation professionnelle des personnes intéressées par les métiers de la santé en Normandie. Il présente les différents métiers, les formations nécessaires pour y accéder, ainsi que les perspectives d'avenir de cette filière.

[Consulter le guide de la santé en Normandie](#)



# LES FORMATIONS EN SANTÉ ET LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS EN NORMANDIE

L'enquête santé de la DREES menée auprès des écoles de formation aux professions sanitaires et sociales permet de connaître le nombre et les caractéristiques des élèves et étudiants.

D'après les données renseignées pour l'année 2020, on recensait plus de 8 600 inscrits sur les formations sanitaires en Normandie, et près de 3 000 personnes diplômées, toutes spécialités confondues.

Il s'agit en grande majorité de femmes, à savoir 88 % de l'ensemble des diplômés.

## Offre de formations, inscrits et diplômés des formations sanitaires en 2020

Discipline	Nombre de centres de formation	Nombre d'inscrits en 1 <sup>ère</sup> année	Nombre total d'inscrits	Nombre total de diplômés	Part de femmes diplômées
Aide-soignant	27	1 754	1 754	1 125	94 %
Ambulancier	3	137	137	105	47 %
Auxiliaire de puériculture	5	147	147	125	100 %
Infirmier	17	1 648	4 676	1 085	89 %
Manipulateur en électroradiologie médicale	1	26	76	20	85 %
Masseur-kinésithérapeute	3	207	805	157	55 %
Ergothérapeute	3	106	298	91	81 %
Pédicure-podologue	1	20	63	18	67 %
Psychomotricien	2	60	181	59	93 %
Infirmier puériculteur	2	47	47	43	93 %
Infirmier de bloc opératoire	2	79	93	36	89 %
Infirmier anesthésiste	2	60	68	24	58 %
Cadre de santé	2	68	68	52	88 %
Sage-femme	2	50	207	47	98 %
Total	72	4 409	8 620	2 987	88 %

Source : DREES - Enquête Santé auprès des écoles de formation aux professions sanitaires et sociales en 2020

Le détail des résultats met en évidence les spécialités dans lesquelles les femmes sont largement sur-représentées (plus de 90 % des diplômés parmi les sages-femmes, aides-soignants, psychomotriciens, infirmiers puériculteurs), mais également les professions dans lesquelles on retrouve un relatif équilibre entre professionnels hommes et femmes (entre 47 % et 67 % de femmes parmi les diplômés ambulanciers, masseurs kinésithérapeutes et infirmiers anesthésistes).

## Zoom sur l'étude en cours réalisée par le CARIF-OREF sur les métiers du sanitaire, social et médico-social en Normandie

Le CARIF-OREF mène à la demande de la Région et de l'Etat, une étude visant à faire la corrélation entre besoin en emploi et offre de formation dans le secteur sanitaire, social et médico-social, afin d'adapter au mieux l'offre de formation régionale.

Le périmètre « formations » retenu dans le cadre de cette étude couvre les diplômes d'état (parmi lesquels les métiers listés dans le tableau ci-dessus) mais également de nombreux titres et diplômes connexes, relevant notamment du Ministère de l'Education Nationale (ex : CAP orthoprothésiste, Bac Pro ou BTS optique lunetterie, BTS diététique...) ou du Ministère de l'Emploi (ex : titre professionnel auxiliaire en prothèse dentaire).

L'étude (à paraître au 1<sup>er</sup> semestre 2023) permettra ainsi de dresser un panorama complet de l'offre de formation régionale, ainsi qu'une lecture des besoins en professionnels dans les différents métiers.

## Zoom sur l'ouverture de deux facultés dentaires en Normandie à la rentrée 2022

Jusqu'alors dépourvue de faculté dentaire, la région Normandie propose depuis la rentrée 2022 une formation d'odontologie dispensée au sein des universités caennaise et rouennaise dans le cadre du parcours LAS (Licence Accès Santé).

Dans un contexte de faible densité de chirurgiens-dentistes (42 pour 100 000 habitants en Normandie contre 63 au plan national), l'objectif est de soutenir l'installation des diplômés dans la région à l'issue de leur cursus universitaire, afin d'améliorer l'offre de soins proposée à la population normande.

## Zoom sur l'ouverture d'une formation en orthoptie à Caen à la rentrée 2023

Une formation sera dispensée à la rentrée 2023 pour former des futurs orthoptistes sur le territoire. Cette formation paramédicale dispensée sur 3 ans permettra d'intégrer 15 à 20 étudiants par année.

Jusqu'à ce jour, aucune formation de cette profession n'existait en région, les formations en orthoptie les plus proches sont actuellement proposées à Rennes ou Amiens.

# INITIATIVES TERRITORIALES VISANT L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS EN NORMANDIE

Pour répondre aux besoins de santé de la population normande et ses évolutions et répondre à ses difficultés en matière de démographie médicale, des démarches régionales pour soutenir l'attractivité du territoire et ainsi favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sont à l'œuvre.

## Aides à l'installation

Un portail d'accompagnement des professionnels de santé est décliné pour toutes les régions françaises. Selon les spécialités de médecine, de multiples informations sont proposées sur :

- la formation initiale ou continue
- l'installation et les démarches
- l'exercice
- les aides individuelles
- le remplacement
- l'exercice coordonné
- la cessation d'activité.

Consulter :

<https://www.normandie.paps.sante.fr/>



## Parcours métiers

« Un parcours, un métier », la Région Normandie a mis en place un site d'information sur l'orientation, la formation, la recherche d'emploi...

Il permet d'accéder à de nombreuses ressources, en fonction de sa situation (scolaire, étudiant, en insertion, demandeur d'emploi, salarié...) et de ses besoins (orientation, formation initiale, continue, validation de compétences...). Il informe également sur les dispositifs existants et les actualités en termes de formation et l'emploi.

Consulter :

<https://parcours-metier.normandie.fr/>



## Financement conditionné des études en masso-kinésithérapie

Aujourd'hui, la Région finance les études en masso-kinésithérapie, soit une partie pendant la formation avec un co-financement de l'étudiant, et une seconde partie à l'issue de la formation, si le jeune diplômé s'installe selon certaines conditions (en libéral dans une zone sous dotée ou très sous dotée, ou s'il exerce avec le statut de salarié dans un établissement de santé).

## Plateforme Med'Instal

Med'Instal est un portail web porté par la Région, qui permet aux étudiants et professionnels de santé (tous modes d'exercice confondus), de s'informer sur l'emploi en Normandie.

Ce projet réalisé en partenariat avec les signataires de la charte Pôle de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) a pour objectif de faciliter l'installation de professionnels en Normandie.

Les informations disponibles via ce portail sont notamment :

- Des offres d'emplois et d'installation, en ville et à l'hôpital
- Des cartes interactives, des terrains de stage et des structures / établissements de santé
- Des contacts utiles, des possibilités de logement et des aides financières possibles pour l'installation
- Une présentation détaillée du territoire et de l'environnement professionnel,
- Des éléments sur la démographie médicale, l'état de santé des normands et les études en cours.

Consulter :

<https://medinstal.normandie.fr/>



## Agence d'attractivité « Attitude Manche »

L'agence d'attractivité a pour but révéler le territoire à l'intérieur et à l'extérieur du département, en identifiant 4 cibles principales, dont « les professionnels de santé » (les autres cibles sont : « les influenceurs », « les nouveaux talents » et « les touristes »).

Dans le domaine de la santé, Attitude Manche déploie des actions et met en œuvre des moyens pour accompagner les collectivités et établissements de santé dans des démarches visant à attirer de nouveaux professionnels de santé, maintenir l'offre de soins sur le territoire et faciliter l'installation de nouveaux professionnels. Elle contribue à la valorisation des politiques publiques d'aide à l'installation des professionnels de santé déployées par le Conseil départemental de la Manche et mène des actions visant à installer une image positive de l'exercice dans la Manche :

- prise de parole dans les médias sur les infrastructures, les parcours de professionnels, etc.
- des supports de communication sur le cadre de vie et la qualité d'exercice,
- des salons et opérations de communication d'internes et d'étudiants.

Pour en savoir plus :

<https://pro.attitude-manche.fr/>

  
#agence d'attractivité

*Emmanuel TOUZE, Doyen de l'UFR Santé de l'université de Caen, Président de l'ONDPS*

## Les enjeux associés à la formation et à l'exercice des professions de santé...

Mr Touzé identifie trois enjeux majeurs concernant l'exercice des professions de santé et l'organisation actuelle du système de formation :

- **Relation forte entre la présence de professionnels et l'offre de formation sur le territoire** : il est important de disposer de toutes les formations en santé, pour pouvoir répondre aux besoins des professionnels (exemple sur l'odontologie : en l'absence de formation dentaire sur la région, la densité de professionnels est faible, ce qui a justifié la création de deux facultés dentaires à la rentrée 2022).
- **Nécessité de mailler le territoire** pour permettre aux étudiants d'avoir une diversité de terrains de stage, et notamment de découvrir l'exercice en dehors des grandes structures. En l'absence de professionnels de santé sur le territoire, on n'a pas les capacités d'accueillir des stagiaires. Par conséquent, les sites les plus fournis doivent accompagner les territoires plus en difficulté, pour permettre de créer des masses critiques suffisantes pour pouvoir accueillir des étudiants, en s'appuyant notamment sur les nouvelles organisations d'exercice regroupé (en communautés professionnelles territoriales de santé-CPTS ou maisons de santé).
- **Créer des dynamiques d'attractivité des jeunes en formation**, notamment en soutenant les nouvelles organisations des soins, qui sont largement privilégiées par les futurs professionnels pour un exercice collectif et une répartition des charges.

## Votre regard sur l'offre de professionnels de santé...

Au plan national comme régional, on observe une régression de la densité de certains professionnels de santé (et notamment les médecins) mais également une grande inégalité dans la répartition de l'offre, y compris au sein d'une même région ou d'un même département. En Normandie, les départements de l'Eure puis de l'Orne sont particulièrement concernés par le manque de professionnels de santé, mais également certains territoires de la Manche.

On observe aussi une grande hétérogénéité de l'organisation des professionnels entre eux, or les organisations mises en place sont déterminantes pour impulser une dynamique qui attire les professionnels de santé.

En région, l'offre de soins et le maillage territorial sont insuffisants dans de nombreuses spécialités, notamment en pédiatrie, cardiologie, pneumologie, neurologie ou encore sur certaines spécialités de chirurgie (digestive, orthopédique...).

Le besoin de maillage porte non seulement sur l'hôpital, mais également sur la médecine de ville, les deux étant complémentaires : des actes plus techniques sont généralement assurés dans les établissements de santé, tandis que les professionnels de ville assurent davantage des soins moins techniques, une mission de diagnostic et de suivi. Or on constate aujourd'hui que les spécialistes tendent plutôt à se sur-spécialiser, et l'accès à certains soins de spécialités devient difficile.

Des organisations nouvelles sont à trouver, à l'image de la spécialité de néphrologie, avec l'organisation de temps partagés entre l'hôpital et la périphérie.

## Votre regard sur l'offre de formations en santé...

Dans le cadre de la réforme de l'offre des formations en santé, le nombre de professionnels en formation a augmenté, la région a vu la création d'une offre de formation en odontologie, les quotas d'étudiants en formation d'infirmier ont progressé...

L'offre de formation doit être très réactive pour répondre aux besoins et être en interaction permanente avec les professionnels du territoire. L'université travaille avec ces professionnels pour que le plus grand nombre d'entre eux accepte de recevoir des étudiants dans le cadre de leur formation, au moins de temps en temps. Il s'agit de structurer l'offre pour atteindre une masse critique suffisante à l'échelle des territoires pour permettre l'accueil des stagiaires. Dans le cadre de leur formation de terrain, l'enjeu pour les étudiants est également de pouvoir découvrir le plus de choses possible.

# LA PAROLE D'UN ACTEUR

Par ailleurs, des réflexions sont menées sur les « nouveaux métiers de la santé », notamment en matière de pratique avancée ou de coordination des soins. A ce titre, un Master de Management des activités en santé est notamment proposé par l'université de Caen (en lien avec l'EHESP de Rennes).

Dans le cadre de la réforme des études en santé, l'organisation des Licences Accès Santé permet d'augmenter les chances de réussite des étudiants (en permettant la poursuite d'études dans la spécialité choisie), mais aussi de diversifier les profils de recrutement des futurs professionnels de santé. Or le secteur a besoin de compétences en matière de santé bien sûr, mais également de biologie, de droit, d'économie...

## **Des difficultés liées à la fragilité actuelle du secteur de la santé**

Le secteur fait face à des contraintes budgétaires importantes, des contraintes organisationnelles très fortes : il en résulte des situations d'épuisement, de perte de sens du métier, avec une prise de conscience collective qui s'est affirmée lors de la crise sanitaire. Dans certains secteurs, on enregistre de nombreux départs (par exemple sur le métier d'infirmier). Cette situation dégradée se répercute sur le système de formation, qui peut en devenir défaillant dans le sens où les étudiants ne sont pas accueillis et accompagnés dans des conditions optimales.

## **Le taux d'encadrement des étudiants doit être renforcé**

En Normandie, le nombre d'encadrants en formations hospitalo-universitaires par étudiant est nettement inférieur au niveau national, il doit donc être renforcé. L'université souhaite créer des postes d'enseignants contractuels, afin de répondre à cette difficulté, tant en médecine générale que sur les spécialités. Des postes de maître de conférences ou de professeur associé ont notamment été créés sur Lisieux, Cherbourg, Avranches et Granville, mais il conviendrait d'organiser un maillage qui permette de couvrir plus largement l'ensemble du territoire.

*De nombreuses initiatives existent visant à améliorer l'attractivité des territoires, parmi lesquelles des aides à l'installation, des primes d'exercice territorial accordées aux praticiens hospitaliers... Les collectivités agissent notamment pour soutenir l'accès au logement pour les étudiants ou la prise en charge des transports.*

*L'effort doit être collectif, relevant à la fois de l'ensemble du système de santé et des collectivités territoriales, afin de rendre attractif l'exercice des professions médicales sur tout le territoire. Cela passe par le développement de l'exercice regroupé avec un fort niveau d'expertise.*

# LES PISTES DE TRAVAIL

## **THÉMATIQUES ENVISAGÉES :**

Pour prolonger et approfondir le sujet des formations en santé, des travaux complémentaires d'études pourraient être envisagés à l'échelle régionale, notamment sur les thématiques suivantes :

- le coût des formations pour les étudiants,
- les motifs d'abandon en cours de formation,
- les difficultés rencontrées par les étudiants et stagiaires de la formation professionnelle,
- l'installation suite aux études.

Parallèlement à cette note-ressources centrée sur les formations en santé, il est envisagé de proposer une nouvelle note-ressources portant spécifiquement sur les formations sociales.

## TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- Réforme « Ma santé 2022 » : un engagement collectif - Adapter les formations et les métiers aux nouveaux enjeux  
<https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/masante2022/article/adapter-les-formations-et-les-metiers-aux-nouveaux-enjeux>
- Ségur de la santé, Les conclusions - Dossier de presse Juillet 2020  
[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier\\_de\\_presse\\_-\\_conclusions\\_segur\\_de\\_la\\_sante.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_-_conclusions_segur_de_la_sante.pdf)
- Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2018-2022 - Région Normandie  
[http://orscreainormandie.org/wp-content/uploads/2023/03/Region\\_SRFSS\\_2018-2022.pdf](http://orscreainormandie.org/wp-content/uploads/2023/03/Region_SRFSS_2018-2022.pdf)

## ÉTUDES, RAPPORTS, ARTICLES :

- Stratégie de transformation du système de santé - Adapter les formations aux enjeux du système de santé, Rapport final - Sept 2018  
[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/masante2022\\_rapport\\_adaptation\\_des\\_ formations.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/masante2022_rapport_adaptation_des_ formations.pdf)
- Mise en oeuvre de la réforme de l'accès aux études de santé, bilan après deux ans - Rapport d'information n° 590 (2021-2022), Sonia de la Provôté  
<https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-590-notice.html>
- Organisation des soins de proximité : Garantir l'accès de tous à des soins de qualité - Rapport du HCAAM, Septembre 2022  
<https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/HCAAM/2022/Rapport%20Hcaam%20Organisation%20soins%20proximite.pdf>
- Evolution de la profession et de la formation infirmières - Rapport IGAS N° 2022-030R/ IGER N° 21-22 275A  
[https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/static.hospimedia.fr/documents/224595/8763/IGAS\\_infirmiers.pdf?1674032717](https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/static.hospimedia.fr/documents/224595/8763/IGAS_infirmiers.pdf?1674032717)
- L'universitarisation des formations en santé - Dossier de presse, 14 mars 2018  
[https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content\\_migration/document/DP\\_L\\_UNIVERSITARISATION\\_DES\\_FORMATIONS\\_EN\\_SANTE\\_912558.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/DP_L_UNIVERSITARISATION_DES_FORMATIONS_EN_SANTE_912558.pdf)
- Le service sanitaire, Les formations en santé au service de la prévention - Ministère de la Santé et de la Prévention  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/article/le-service-sanitaire>
- Les professions du sanitaire et social en Normandie, Etat des lieux - CARIF-OREF Normandie, Juillet 2017  
[https://www.profilinfo.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=16587](https://www.profilinfo.fr/doc_num.php?explnum_id=16587)
- Démographie professionnelle : Aides aux étudiants - URPS Chirugiens dentistes libéraux en Normandie  
[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/ondps\\_nov\\_2021\\_rapport\\_la\\_demographie\\_des\\_chirurgiens-dentistes\\_etat\\_des\\_lieux\\_et\\_perspectives\\_web.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/ondps_nov_2021_rapport_la_demographie_des_chirurgiens-dentistes_etat_des_lieux_et_perspectives_web.pdf)
- Le principe du CESP (Contrat d'Engagement de Service Public) - Ministère de la Santé et de la Prévention, Juillet 2022  
<https://sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/le-contrat-d-engagement-de-service-public-cesp/article/le-principe-du-cesp>



# Association ORS-CREAI Normandie

Espace Robert Schumann  
3 place de l'Europe  
14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tel : 02 31 75 15 20  
Courriel : [contact@orscreainormandie.org](mailto:contact@orscreainormandie.org)  
Site Internet : [www.orscreainormandie.org](http://www.orscreainormandie.org)



#### Réalisation

Marine GUILLON  
Sylvie LE RÉTIF  
Annabelle YON

#### Comité de rédaction

Audrey HENRY, ARS Normandie  
Yann LEQUET, ARS Normandie  
Camille LANCIAU, Région Normandie  
Marie-Pierre TARDIEU, Région Normandie

#### Copyrights

© Adobe InDesign  
© Adobe Illustrator

#### Crédit image

ORS-CREAI Normandie



Une publication financée par la Région Normandie et l'ARS Normandie  
dans le cadre des activités de diffusion de l'information de l'ORS-CREAI Normandie